

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 février 2025 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Finances

03. Engagement dépenses d'investissement 2025 avant le vote du budget

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En vertu de l'article L. 1612-1 du C.G.C.T., Monsieur le Maire a la possibilité, jusqu'à l'adoption du budget primitif, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 hors reports et non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus doit préciser le montant et l'affectation des crédits.

Il est demandé d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissement de l'exercice 2025 sur ces bases jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025, soit :

Budget principal :

Chapitre	Libellé	Imputation	Budget Primitif 2024	Ouverture de crédits maximum pour 2025
		01-2031	170000	42500
		01-2051	141500	35375
20	Immobilisations incorporelles	total chapitre 20	311 500,00	77 875,00
		01-20422	120 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipements versées	total chapitre 204	120 000,00	30 000,00
		01-2111	53 000,00	13 250,00
		01-2121	30 000,00	7 500,00
		01-2128	618 600,00	154 650,00
		01-21311	130 000,00	32 500,00
		01-21312	120 200,00	30 050,00
		01-21314	290 000,00	72 500,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250305-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025
Publication : 05/03/2025

Délibération n°2025/02/24/03 du 24 février 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

		01-21316	38 100,00	9 525,00
		01-21318	672 500,00	168 125,00
		01-2138	590 000,00	147 500,00
		01-2151	2 362 600,00	590 650,00
		01-2152	606 200,00	151 550,00
		01-21534	150 000,00	37 500,00
		01-21568	88 000,00	22 000,00
		01-215731	50 000,00	12 500,00
		01-21621	16 000,00	4 000,00
		01-21828	210 000,00	52 500,00
		01-21831	22 000,00	5 500,00
		01-21838	124 500,00	31 125,00
		01-21841	20 000,00	5 000,00
		01-21848	10 000,00	2 500,00
		01-2185	2 000,00	500,00
		-01-2888	509 000,00	127 250,00
21	Immobilisations corporelles	total chapitre 21	6 712 700,00	1 678 175,00
		01-2313	672 000,00	168 000,00
		01-2315	1 257 500,00	314 375,00
23	Immobilisations en cours	total chapitre 23	1 929 500,00	482 375,00
		01-27638	142 236,00	35 559,00
27	Autres immobilisations financières	total chapitre 27	142 236,00	35 559,00
		01-2315	200 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales	total chapitre 041	200 000,00	50 000,00
		01-4581	100 000,00	25 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée	Total 45	100 000,00	25 000,00
	TOTAL		9 515 936,00	4 630 093,00

BUDGET CINEMA - 76205

Chapitre	Libellé	Imputation	Budget Primitif 2024	Ouverture de crédits maximum pour 2025
		2138	20000	5000
		21838	4500	1125
		21848	2000	500
21	Immobilisations corporelles	total chapitre 21	26 500,00	6 625,00
	TOTAL		26 500,00	6 625,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250305-03-PF5

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025
Publication : 05/03/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/02/24/03 du 24 février 2025 à 20h30

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 05 Février 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 13 Février 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'engager l'engagement des dépenses pour l'année 2025.
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	46	11
Vote Pour	46	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250305-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025

Publication : 05/03/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/02/24/03 du 24 février 2025 à 20h30

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 35

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 01

Le 24 Février 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 18 Février 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 18 Février 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise LAURENT
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
BINET Samuel		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLÉON
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Jacques COURTEILLE
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE BREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT

Accusé de réception en préfecture

014-200060175-20250305-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025

Publication : 05/03/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/02/24/03 du 24 février 2025 à 20h30

LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
MAINCENT Lyliane		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250305-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/03/2025
Publication : 05/03/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/02/24/03 du 24 février 2025 à 20h30